

SUBSEQUENSOPHOBIE Crainte de ce qui vient après

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

Le mot **subséquent** est un adjectif qui signifie « **qui vient après** », « **qui suit dans le temps ou dans l'ordre** ». Il désigne donc ce qui **se produit, se présente ou intervient après quelque chose d'autre**, généralement en relation avec celui-ci.

Exemple : Les événements subséquents ont confirmé ses prévisions.

Origine du mot français : **Subséquent** vient du latin :

subsequens ← **subsequi**

sub- = « après, à la suite de »

sequi = « suivre »

Littéralement, **subsequi** signifie donc « **suivre après** ».

Le français *subséquent* vient directement du latin **subsequens**, participe présent de **subsequi** :

- **subsequi** : « suivre immédiatement ou après », « venir à la suite de »
- **subsequens, -entis** : « qui suit », « qui vient après », « subséquent »

On peut également employer :

- **sequens, -entis** : « suivant », « qui vient après »
- **posterior, -ius** : « ultérieur », « qui vient après », avec une nuance de comparaison
- **secundus** : « suivant », « qui vient en second », selon le contexte.

La traduction latine la plus exacte de **subséquent** est donc **subsequens**.

En grec ancien - Plusieurs termes correspondent à cette idée :

- **ἐπόμενος, -η, -ον** (*hepómenos*) : « qui suit », « suivant », « qui vient après »
 - participe de **ἔπομαι** : « suivre »
- **ἐπόμενος, -η, -ον** peut également apparaître selon les formes et les contextes, mais **ἐπόμενος** est la forme classique du participe de **ἔπομαι**.
- **ὑστερος, -α, -ον** (*hýsteros*) : « ultérieur », « postérieur », « qui vient après »
- **ἐφεξῆς** (*ephexês*) : « à la suite », « successivement », « immédiatement après ».

Pour traduire « **subséquent** » = « **qui suit** », **ἐπόμενος** est particulièrement approprié.

Pour « **ultérieur** » = « **qui vient après dans le temps** », **ὑστερος** convient mieux.

Français	Latin	Grec ancien
subséquent	subsequens	ἐπόμενος
qui suit	sequens / subsequens	ἐπόμενος
ultérieur	posterior	ὑστερος
à la suite / successivement	deinceps	ἐφεξῆς

Nuance importante : *subséquent* est plus précis que simplement *suivant* lorsqu'il exprime une **succession logique ou temporelle** : « une décision subséquente » = « une décision prise **ultérieurement**, à la suite d'un événement ou d'une décision antérieure ».

Le SUBSEQUENSOPHOBE

Pourquoi se méfier des personnes qui craignent ce qui vient après ?
Clarification du sens de "ce qui vient après" en question.

« Ce qui vient après » est indéterminé (après la mort, après un acte, après le présent ?). Je le lis comme la crainte de l'avenir et de ses conséquences, en incluant l'après-mort comme cas limite ; à rediriger si besoin.

La prémisse est moins assurée que dans la question précédente. Il n'y avait alors qu'un seul motif de méfiance, la clause « à tout prix ». Ici, la crainte de l'avenir est une disposition anthropologiquement première : Heidegger fait de l'angoisse l'affect fondamental où le *Dasein* s'éprouve comme être-pour-la-mort, et Kierkegaard y voit le vertige de la possibilité. La méfiance ne peut donc viser la crainte elle-même, seulement certaines de ses configurations.

La crainte comme mobile de dissimulation

Celui qui redoute les suites de ses actes est structurellement enclin à l'opacité, au mensonge, à la destruction de traces. La peur de la sanction, humaine ou transcendante, produit une conformité de façade et non une intériorisation de la norme. Platon le pressent avec l'anneau de Gygès : la vertu qui ne tient que par la crainte de l'après s'évanouit dès que l'impunité est garantie. La méfiance vise ici une moralité hétéronome, au sens kantien.

La peur comme régime de décision dégradé

La théorie des perspectives (Kahneman et Tversky) et l'aversion à l'ambiguïté (Ellsberg) montrent que la crainte des suites déforme l'évaluation des risques : surpondération des pertes, préférence pour le statu quo. Celui qui craint l'après tend à l'inertie, ou à une fuite en avant précipitée. On peut donc se défier de sa fiabilité comme décideur, surtout dans les situations où l'on dépend de lui.

L'anticipation défensive et l'anthropologie du soupçon

Hobbes fait de la crainte de l'avenir (*fear of the future*) le ressort de l'agression préventive : parce que je redoute ce que tu pourrais faire, je t'attaque d'abord. Le dilemme de sécurité en relations internationales en est la version structurelle. Se méfier de qui craint l'après, c'est alors reconnaître que la peur est un vecteur de violence anticipatrice.

La manipulabilité

Machiavel remarque qu'il vaut mieux être craint qu'aimer, précisément parce que la crainte de la peine est un levier fiable. Symétriquement, celui qui craint l'après est instrumentalisable : la rhétorique de la peur (Naomi Klein, *La Stratégie du choc*) exploite l'anxiété prospective pour extorquer des consentements. La méfiance porte alors sur la vulnérabilité de l'individu à ceux qui la mobilisent.

L'objection décisive

La crainte peut être une vertu épistémique et éthique. Hans Jonas, dans *Le Principe responsabilité*, érige une « heuristique de la peur » en méthode : face à des technologies aux effets irréversibles, la représentation du pire doit prévaloir sur celle du meilleur. La *phronesis* aristotélicienne inclut une juste crainte, et le courage n'est pas l'absence de peur mais sa juste médiation. Craindre l'après est aussi la condition de la responsabilité et de la prévoyance. Se méfier sans discrimination de ces personnes reviendrait à préférer l'insouciance, qui est souvent la véritable pathologie.

La méfiance ne se justifie donc pas contre la crainte, mais selon son **économie** : ce qu'elle motive (dissimulation ou vigilance), ce qu'elle produit (inertie ou prudence), et la manière dont elle est gérée (déni ou élaboration).

Trois orientations possibles avec Claude IA

1. Approfondir la distinction heideggérienne entre *Furcht* (crainte d'un étant déterminé) et *Angst* (angoisse sans objet), pour déterminer laquelle appelle une défiance et laquelle relève d'une ouverture originaire à l'existence.
2. Examiner la thèse jonassienne de l'heuristique de la peur face à ses critiques (principe de précaution contre principe de proportionnalité, débat sur le catastrophisme éclairé de Dupuy).
3. Reprendre la question sous l'angle de l'après-mort : la crainte de la mort est-elle, chez Épicure, Lucrèce ou Montaigne, un défaut de connaissance à dissiper, ou une donnée constitutive dont il faudrait apprendre à faire quelque chose ?